



International
Civil Aviation
Organization

Organisation
de l'aviation civile
internationale

Organización
de Aviación Civil
Internacional

Международная
организация
гражданской
авиации

منظمة الطيران
المدني الدولي

国际民用
航空组织

Eastern and Southern African Regional Office/Bureau régional Afrique orientale et australe

Réf: ES AN 3/20 – 0146

le 22 février 2018

**Objet: Cours sur la certification des aérodromes organisé par le Royaume-Uni et l'OACI
(Nairobi, Kenya, 9-13 avril 2018)**

Action Requise: Répondre dans les meilleurs délais, de préférence au plus tard le 15 mars 2018

Madame/Monsieur,

J'ai l'honneur de vous informer que l'Autorité de l'aviation civile du Royaume-Uni, en collaboration avec les Bureaux régionaux ESAF et WACAF de l'OACI, organise un cours sur la certification des aérodromes à l'intention des inspecteurs aérodromes des Autorités de l'aviation civile de la Région AFI. Ce cours se tiendra au Complexe des Nations Unies à Gigiri, Nairobi (Kenya), du 9 au 13 avril 2018.

Les besoins en formation sur la certification des aérodromes en Afrique ne peuvent pas être surestimés. Ce cours rentre parfaitement dans le cadre des objectifs de sécurité d'Abuja et contribuera au renforcement des activités du projet en cours du Plan AFI sur la certification des aérodromes en Afrique. À cet égard, une priorité sera accordée aux États bénéficiaires du projet du Plan AFI, pour la participation à ce cours.

Le cours sera axé sur le processus de certification des aérodromes, incluant le cadre réglementaire de l'État, les exigences et principes de certification, l'évaluation documentaire, les inspections d'aérodromes, le rapport y compris la formulation des recommandations et des plans d'action, les activités de surveillance, etc.

Les participants auront durant cette formation, quelques exercices qui nécessiteront l'utilisation de listes de vérification couvrant l'ensemble du processus de certification d'aérodromes, c'est-à-dire de l'analyse de l'expression d'intérêt aux activités de surveillance. Les participants sont donc encouragés à apporter leurs listes de vérification respectives qui pourront être utilisées, vérifiées et améliorées si nécessaire.

Le cours est gratuit et se déroulera uniquement dans la langue anglaise. Toutefois, les frais de transport, d'hébergement et autres frais divers sont à la charge de l'État participant. Vous trouverez en pièce jointe le bulletin d'information contenant des informations détaillées sur le lieu de formation et la liste des hôtels, ainsi que le formulaire d'enregistrement.

Afin de faciliter l'organisation du cours, veuillez confirmer la participation de votre Administration/Organisation en indiquant les noms et les qualifications de vos délégués à icaoesaf@icao.int ou à icaowacaf@icao.int, de préférence avant le **15 mars 2018**.

La sélection sera faite sur la base des qualifications et de l'expérience des candidats et du nombre de places disponibles. Par conséquent, il est important que toutes les candidatures soient reçues avant la date limite et que chaque Etat indique l'ordre de priorité de ses candidats. Les candidats retenus seront informés par l'OACI au plus tard le 20 mars 2018.

Les participants retenus devront s'assurer de disposer d'un visa d'entrée valide, d'une assurance santé pour la couverture de soins médicaux durant leur séjour au Kenya, et de tout autre document qui pourrait être exigé.

Veuillez agréer, Madame/Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



Barry Kashambo
Directeur régional

Pièce jointe

Bulletin d'information et liste des hôtels
Formulaire d'enregistrement